

CHARTRE DES « ÉCO-MANIFESTATIONS »

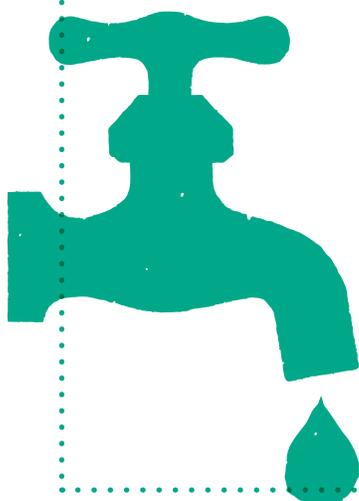
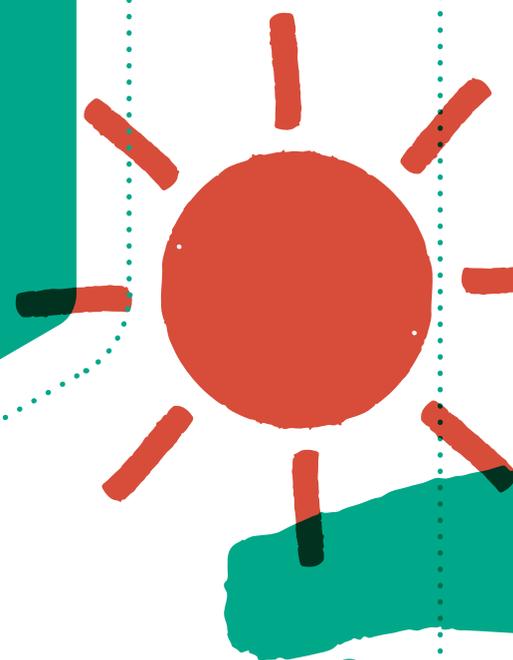
Le Parc naturel régional des Grands Causses a pour objectif de **veiller au développement du tourisme durable**, respectueux du maintien de l'équilibre entre fréquentation et **préservation des milieux et des patrimoines**.

La charte des éco-manifestations a pour but de **définir les enjeux de développement durable dans la préparation et le déroulement de la manifestation**.

Elle spécifie des préoccupations d'ordre environnemental, économique et social développées autour de **8 indicateurs**.



Parc
naturel
régional
des Grands Causses





En signant cette charte, l'organisateur de la manifestation s'engage :

- ❖ à ancrer la stratégie de développement durable dans la stratégie de l'organisation de sa manifestation,
- ❖ à accompagner l'appropriation de la démarche par l'ensemble de l'équipe d'organisation,
- ❖ à valoriser cette démarche en interne,
- ❖ à mettre en place un comité de pilotage qui regroupe les différentes fonctions de l'organisation et qui anime cette démarche dans le temps,

- ❖ à définir des objectifs sur la base de la charte du Parc naturel régional des Grands causses et des indicateurs de progrès assortis d'un tableau de bord,
- ❖ à mettre en place d'une démarche de progrès qui permette de se fixer des objectifs atteignables et de progresser dans le temps.



Les co-signataires de cette charte s'engagent à être force de propositions et d'accompagnement dans la mise en place des actions* en veillant au **respect de cette charte.**

** Un tableau de bord de suivi l' « éco-manifestation » facilitera autant que possible la vérification des engagements contenus dans cette charte et permettra de dégager les pistes d'amélioration pour les éditions ultérieures.*



- ❖ Nom de la manifestation :
- ❖ Date :
- ❖ Lieu :
- ❖ Nombre de participants (estimé ou en moyenne) :
- ❖ Nom de l'organisateur :
- ❖ Adresse :
- ❖ Nom du responsable :
- ❖ Téléphone :
- ❖ E-Mail :

Je soussigné, Mme / M. ,
responsable de la manifestation ,
m'engage à signer la charte « éco manifestation » ci-jointe.

À, le

Signature de
l'organisateur

Pour le Parc

Pour la Communauté
de Communes

Pour la Commune





INDICATEUR N°

1

ORGANISATION D'UNE DÉMARCHE SPÉCIFIQUE



- ❖ J'implique dans l'organisation de ma manifestation une équipe dédiée avec un responsable et mets en place un mode de gouvernance.
- ❖ Je mobilise et sensibilise les partenaires et collaborateurs (équipe, bénévoles, collectivités, sponsors, presse etc...).



INDICATEUR N°

2

CHOIX DES SITES DE PRATIQUE DANS LE RESPECT DES MILIEUX NATURELS, DES ESPÈCES ET DES HABITANTS



RESPECT DU SITE ET DES ESPACES NATURELS

- ❖ Je respecte les caractéristiques des sites naturels (prairies, forêts, berges...), le statut des terrains empruntés et des mesures de protection spécifiques (natura 2000). Pour cela, je contacte le Parc naturel régional des Grands Causses très en amont de la manifestation.
- ❖ Je respecte les tracés validés (sauf cas de force majeure, intempéries, incidents etc...).
- ❖ Je fais un état des lieux du site avant et après la manifestation.
- ❖ Je remets en état le site utilisé et informe les personnes présentes des précautions à prendre pour préserver la propreté des lieux.
- ❖ Je sensibilise les participants au partage de l'espace (courtoisie, respect des propriétés privées...), à la richesse et à la sensibilité du milieu et des espèces.

RESPECT DES RIVERAINS ET DES PROPRIÉTAIRES FONCIERS

- ❖ J'engage un dialogue avec le voisinage et les propriétaires des différents lieux utilisés.
- ❖ Je respecte et fais respecter les propriétés privés (chemins, clôtures, portails etc...).
- ❖ Je mets en place un balisage et une signalétique efficaces, amovibles et supprimés dans les 7 jours qui suivent la manifestation.
- ❖ Le cas échéant, j'informe mes participants que les autorisations de passage sont délivrées pour la durée de l'événement en propriété privée et que tout enregistrement du parcours pendant la manifestation ne peut être utilisé sur ces espaces privés et encore moins posté sur des forums, sites de partage spécialisés.





INDICATEUR N°

3

LIMITATION, TRI ET RECYCLAGE DES DÉCHETS

- ❖ Je contacte la Communauté de Communes pour m'informer sur le système de collecte et le matériel disponible.
- ❖ Je positionne au mieux des points de collecte des déchets en quantité suffisante et adapté à des endroits stratégiques (accueil du public, espace de restauration, zones de ravitaillement etc...), et j'indique de manière claire et visible leur emplacement.
- ❖ Je mets en place un système de tri sélectif des déchets clairement signalé.
- ❖ Je réfléchis aux déchets qui peuvent être évités (papier, vaisselle, produits suremballés...).
- ❖ J'informe le public, les buvettes, les restaurateurs, les compétiteurs et les exposants du dispositif mis en place et les sensibilise aux consignes de tri.
- ❖ Je me dote des moyens matériels et humains nécessaires à l'acheminement des déchets aux conteneurs dédiés
- ❖ Je mets à disposition des participants des cendriers sur le site.
- ❖ J'étudie la possibilité de mettre en place le tri du fermentescible et sa collecte.
- ❖ J'amène après mon événement les déchets (mobilier, stand, stock de papier...) en déchetterie.



INDICATEUR N°

4

PROTECTION ET ÉCONOMIE DE LA RESSOURCE EN EAU ET EN ÉNERGIE

PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

- ❖ Je contacte le Parc naturel régional des Grands Causses pour me renseigner sur la nature des effluents, les périmètres de captage et sur les systèmes d'assainissement existants.
- ❖ J'informe le public aux économies d'eau à l'aide d'affichages de sensibilisation placés aux endroits les plus pertinents (douches, toilettes, etc...).
- ❖ Je privilégie l'installation de toilettes sèches sur le site de ma manifestation.
- ❖ J'utilise le plus possible l'eau du robinet (transportée si besoin dans des bidons), distribuée dans des gobelets réutilisables consignés.
- ❖ Je privilégie les produits écologiques pour l'entretien des espaces de restauration et des sanitaires.
- ❖ Je vérifie qu'il n'y ait pas de fuites régulières sur mes installations temporaires.

ÉCONOMISER MA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

- ❖ J'utilise du matériel en portant une attention particulière à leur consommation énergétique.
- ❖ Je veille à n'éclairer que les lieux qui en ont vraiment besoin.



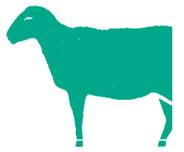


INDICATEUR N°

5

ACHATS RESPONSABLES

- ❖ Je mets en valeur et/ou favorise le recours à des prestataires et des producteurs locaux.
 - ❖ Je privilégie des produits frais de saison et j'introduis progressivement dans mon poste restauration les produits issus de l'agriculture biologique et/ou issus du commerce équitable.
 - ❖ Je gère au mieux mes quantités afin d'éviter les gaspillages.
- ❖ Je privilégie les grands conditionnements ou emballages recyclables.
 - ❖ J'exploite les ressources locales et/ou les matériaux écologiques pour la conception des stands, décors, objets promotionnels, trophées, etc...
 - ❖ J'ai recours au recyclage et à la récupération de matériaux et de mobiliers...



INDICATEUR N°

6

ACCÈS AU SITE ET DÉPLACEMENTS

- ❖ Je choisis les parcours et sites de pratiques qui nécessiteront le moins de déplacements des participants et du public.
 - ❖ J'informe le public sur les modes de transports en commun (train, navettes, bus, covoiturage...) et je diffuse ces informations en les indiquant sur mes supports de communication.
- ❖ Je permets les déplacements pédestres et l'usage du vélo et prévois des parkings sécurisés pour les vélos à proximité immédiate du site et/ou favorise l'organisation du covoiturage.
 - ❖ Je me pose les bonnes questions sur les modes de déplacements à mettre en place : quel public ciblé, combien de visiteurs, d'où viennent-ils ?...





INDICATEUR N°

7

ACCESSIBILITÉ À TOUS LES PUBLICS



- ❖ Si mon événement est payant, je mets en place une tarification adaptée à certains publics (familles, demandeurs d'emploi, les étudiants...).
- ❖ J'implique des personnes handicapées et /ou en difficulté sociale à la manifestation ou dans l'organisation.
- ❖ J'organise un accueil particulier aux personnes à mobilité réduite et propose des solutions d'accès à tous les espaces de la manifestation.



INDICATEUR N°

8

COMMUNICATION RESPONSABLE



- ❖ Je réfléchis au nombre de supports à éditer ainsi qu'à la pertinence de mes lieux de diffusion, avant même de passer commande.
- ❖ J'utilise les ressources locales. Je contacte en priorité les médias locaux et régionaux (presse, radios...).
- ❖ Je privilégie les gammes de papier recyclé ou labellisé FSC.
- ❖ J'utilise des supports audiovisuels et numériques (site Internet ou Blog) et je renvoie au « flash code » pour avoir des informations, et privilégie du coup des « petits » flyers.
- ❖ Je fais appel à des imprimeurs locaux bénéficiant du label « Imprim'vert ».

